



# Yves Détraigne

## Sénateur de la Marne



JUILLET 2015

En séance publique...

Au terme de la discussion parlementaire et après deux lectures dans chaque assemblée et la réunion de la commission mixte paritaire (CMP), la loi **Nouvelle Organisation Territoriale de la République** (NOTRe) qui a été définitivement adoptée à la mi-juillet dernier, comporte des dispositions précédemment défendues par le Sénat ou prenant en compte les principes ayant guidé la Haute assemblée tout au long de ses travaux. De par sa mission constitutionnelle de représentant des collectivités territoriales, la Haute assemblée a préféré qu'un texte de compromis soit établi avec l'Assemblée nationale lors de la CMP afin que les apports du Sénat soient respectés et que les excès de l'Assemblée nationale soient supprimés. C'est pour cela que le Sénat a adopté, par 259 voix pour et 49 contre, le texte issu de la CMP. S'agissant de la dernière étape de la réforme territoriale voulue par le Gouvernement, le sénateur a, pour sa part, regretté une réforme menée en dépit du bon sens, contre l'avis des élus locaux et dans un contexte financier difficile du fait de la baisse des dotations de l'Etat. Il a donc choisi de s'abstenir lors du vote final, malgré le travail de la commission des Lois. Il convient désormais que ce texte, même s'il est imparfait, fixe durablement l'organisation locale qui a, avant tout, besoin de stabilité.

✓ Sur le **volet intercommunal**, le seuil minimal de constitution des intercommunalités a été abaissé de 20 000 à 15 000 habitants, assorti de dérogations permettant de l'adapter à la diversité des territoires (faible densité ; moitié au moins de communes membres situées dans une zone de montagne ; intercommunalités incluant la totalité d'un EPCI à fiscalité propre de plus de 12 000 habitants issu d'une fusion intervenue entre le 1er janvier 2012 et la date de publication du présent texte)

Intervenant sur le dernier texte de la session, le projet de loi portant adaptation de la procédure pénale au droit de l'union européenne, Yves Détraigne a soutenu le rapporteur de la commission des Lois, François Zocchetto, et voté une motion d'irrecevabilité audit texte que l'Assemblée Nationale a transformé en un texte politique en introduisant 28 nouveaux articles totalement déconnectés du périmètre initial du projet de loi.

### JOURNÉE NATIONALE D'ACTION

L'Association des Maires de France met en place une journée nationale d'action, le 19 septembre prochain, dans les communes et intercommunalités afin de sensibiliser les citoyens sur les conséquences de la baisse des dotations et de la réforme territoriale et recueillir leur adhésion.



**Journée nationale d'action**  
**RENDEZ-VOUS**  
le 19 septembre 2015

### Réouverture des listes électorales

En séance publique, Yves Détraigne a soutenu la position de la commission des lois et le travail de son rapporteur, Pierre-Yves Collombat, qui prônait une solution pérenne et simple, à savoir permettre à un électeur de s'inscrire sur la liste électorale de sa nouvelle commune, hors période de révision, après un déménagement quel qu'en soit le motif. Aujourd'hui seules les motivations professionnelles sont acceptées... L'assemblée nationale, refusant de transiger, a retenu la version initiale du texte qui oblige donc les communes à rouvrir les inscriptions sur les listes électorales, jusqu'au 30 septembre, afin de permettre à de nouveaux électeurs de s'inscrire avant le scrutin des régionales de décembre.

### Planification des contrôles PAC

Yves Détraigne a demandé à Stéphane Le Foll d'intervenir auprès de ses services pour que soit revu le calendrier des contrôles sur place des aides de la politique agricole commune et de la conditionnalité, dits "contrôles PAC". En effet, nombre d'éleveurs ont été récemment sollicités par les directions départementales des territoires et de la mer (DDTM) pour planifier des contrôles PAC début juillet...



Le sénateur marnais a soutenu auprès du ministre de l'Agriculture la demande formulée par les associations d'élus locaux de pouvoir **généraliser l'approvisionnement local dans les services de restauration collective**. Afin de privilégier un approvisionnement court et ainsi soutenir l'agriculture française, notamment les éleveurs, il convient de faire évoluer le code des marchés publics et les règles européennes de la commande publique. Sans cela, le plan de soutien à l'élevage français présenté en conseil des ministres le 22 juillet dernier restera sans véritable effet...



## Répondre à l'urgence de la situation de nos agriculteurs

Aux côtés de 177 parlementaires, Yves Détraigne s'est associé au courrier adressé par François Fillon à François Hollande sur l'avenir de l'agriculture française. En effet, la situation des agriculteurs n'a jamais été aussi alarmante dans quasiment toutes les filières et, notamment, celles de l'élevage. Le plan de soutien gouvernemental annoncé suite à ce courrier et à la forte mobilisation des éleveurs comporte un certain nombre de mesures d'urgence, s'agissant notamment du suivi des prix, de la restructuration des dettes des éleveurs en difficulté, des soutiens à la trésorerie, des reports de paiement de certaines charges et impôts. Ce plan reste une réponse de court terme, il faut désormais travailler sur des réponses structurelles, afin de redonner de la compétitivité à nos producteurs et à la filière agroalimentaire dans son ensemble.

Alertés par le président de la région Champagne Ardenne, quant aux conséquences éventuelles du rapport rendu par la Commission sur **l'Avenir des Trains d'Equilibre du Territoire**, les trois sénateurs marnais ont interpellé le secrétaire d'Etat aux transports. Ils ont demandé que ne soient pas reniés les engagements gouvernementaux pris antérieurement audit rapport qui préconise des solutions radicales sur un certain nombre de dessertes ferroviaires, préjudiciables aux territoires.

Rencontre impromptue au Sénat avec **Philippe Richert**, président de la Région Alsace et candidat à la présidence de la région Alsace Champagne Ardenne Lorraine, qui propose que la nouvelle entité s'appelle "Grand-Est Europe" plutôt que ACAL ou ALCA. Yves Détraigne partage cette position.



© C. Lerouge / Sénat



A l'invitation de Manuel Reman, directeur de production, et Henri Darré, directeur du site qui a suivi le projet depuis son démarrage en 2011, Yves Détraigne et sa collègue Françoise Férat ont visité le nouveau centre de vinification de Moët et Chandon sur le site de "Mont Aigu" à Oiry avec quelques conseillers municipaux sparnaciens.

Yves Détraigne a participé, avec 60 autres élus nationaux parlementaires, à un déjeuner au siège de la FNSEA afin de faire le point sur l'ensemble des dossiers agricoles.

Le sénateur Détraigne a assisté à la cérémonie en hommage aux combattants du Bois de la Gruerie à l'Ossuaire situé à Vienne-le-Château.

Dans le contexte un peu nostalgique du départ officiel de l'armée, le sénateur a choisi d'être présent au défilé du 13 juillet à Châlons-en-Champagne.

Il a participé à la conférence régionale sur l'investissement public qui s'est tenue à Châlons et dont l'objectif est de faciliter les projets et ainsi soutenir le secteur du BTP.

Les "coteaux, maisons et caves de Champagne" font désormais partie du patrimoine mondial de l'humanité. Bravo à tous ceux qui se sont investis dans ce beau projet devenu réalité !

Yes !!!



Le sénateur marnais a demandé à la ministre de l'écologie de fournir au Parlement un premier bilan de l'application du "logo **Triman**" en place depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015 et qui fournit une information aux consommateurs sur tous les produits qui doivent être triés, et non jetés avec les ordures ménagères. Les industriels doivent faire figurer ce logo, par ordre de préférence, sur le produit, l'emballage, la notice ou tout support, notamment dématérialisé. Or, celui-ci est plus souvent visible sur le site internet du fabricant que sur l'emballage ou sur le produit. Yves Détraigne craint que cette dématérialisation fasse disparaître l'intérêt premier de Triman, à savoir favoriser la connaissance directe par l'acheteur du caractère recyclable des produits d'usage et l'inviter à leur donner sa préférence.



Yves Détraigne a cosigné la proposition de loi de son collègue Maurey, visant à proroger le "pacte financier" pour la création de communes nouvelles.



La 6<sup>ème</sup> édition du **Carrefour des Elus et des Collectivités**

**Territoriales** se tiendra les 28 et 29 août 2015 ! Cet événement spécialement dédié aux collectivités territoriales au cœur de la Foire de Châlons, réunit des entreprises et sociétés exposantes, des points infos et des ateliers, des rencontres avec des avocats et architectes pour des consultations gratuites...

L'occasion aussi pour Yves Détraigne, président de l'Association des maires de la Marne, de recevoir l'ensemble de ses homologues de la nouvelle région Grand Est.



Nos bureaux parlementaires seront fermés au mois d'août.